

Salves

Le génocide reconnu mais la France excusée

Sébastien Courtois

Survie, 31 août 2021

Rédigé le 28 mai 2021 (mis en ligne le 31 août 2021). Lors de sa visite au Rwanda le 27 mai, Emmanuel Macron a su trouver des mots justes pour évoquer le génocide des Tutsis. Pour autant, il n'a pas présenté d'excuses ni de demande claire de pardon pour le rôle joué par la France. Au contraire, il a tenté de dépeindre des dirigeants français pétris de bonne volonté mais dépassés par l'engrenage du génocide. Un récit mensonger avalisé par Paul Kagame au nom d'un rapprochement voulu par les deux chefs d'État.

La brève visite d'Emmanuel Macron à Kigali le 27 mai a été un moment important pour les relations entre les deux pays : c'est seulement la deuxième fois qu'un président français se rendait au Rwanda depuis 1994, après la visite de Nicolas Sarkozy en 2010.

Le seul génocide est celui des Tutsis

Lors d'un discours solennel et soigneusement pesé, prononcé au mémorial de Gisozi où reposent les restes de 250 000 Tutsis, Emmanuel Macron a décrit le génocide dans des mots qui ont été généralement salués. Lors de la conférence de presse commune avec Paul Kagame, il a reconnu de manière ferme qu'il n'y avait eu qu'un seul génocide, perpétré contre les Tutsis. Il a ainsi enterré officiellement le mensonge énoncé par François Mitterrand lors du sommet de Biarritz en novembre 1994, selon lequel il y aurait eu aussi un génocide perpétré contre les Hutus. C'est une avancée remarquable qui contredit les discours des négationnistes dont Hubert Védrine fait régulièrement la promotion. En ce qui concerne le rôle de la France dans le génocide, Macron a répété les

termes du rapport Duclert, « *responsabilité accablante* », mais sans présenter d'excuses ni demander pardon aux victimes et aux survivants. Il a semblé suggérer qu'il attendait que ce pardon soit donné, sans le demander explicitement. Il n'a pas non plus détaillé les responsabilités en question (la France aurait, selon lui, été de bonne volonté, mais trop naïve et silencieuse, comme d'autres pays) ni les noms des responsables correspondant. La précédente promesse de Nicolas Sarkozy n'ayant été que très partiellement suivie d'effet, Emmanuel Macron a renouvelé la promesse de moyens pour que la justice poursuive les Rwandais suspectés de génocide réfugiés en France. « *En même temps* », il n'a rien dit sur les plaintes visant des Français pour complicité de génocide : financement des achats d'armes et livraisons malgré l'embargo, abandon des Tutsis de Bisesero à leurs tueurs, viols, mercenaires. Rien sur la politique globale visant à arrimer le Rwanda à la zone d'influence française, qui a amené à soutenir la formation, le maintien au pouvoir et la fuite du gouvernement du génocide. Macron a aussi veillé à ne pas se mettre à dos les militaires français dont il a rappelé les larmes, ce qui a pu paraître déplacé à Gisozi, ce lieu consacré aux souffrances dues au génocide. Le président rwandais Paul Kagame a loué le courage de son homologue français, acceptant donc ce

qui apparaît comme un compromis avec la vérité pour reprendre des relations diplomatiques et économiques.

Les affaires reprennent

Car un autre message est passé : la France reprend sa coopération diplomatique, culturelle et surtout économique avec le Rwanda. Un nouvel ambassadeur va être nommé à Kigali, les échanges liés à la francophonie seront réactivés. Surtout, la visite présidentielle a permis à la France de signer des accords bilatéraux de coopération économique, l'Agence Française du Développement prévoit de rouvrir un bureau à Kigali, la croissance économique de plus de 9% en 2020 du Rwanda intéresse les entreprises françaises. Il apparaît aujourd'hui clairement que les rapports Muse et Duclert ont servi à la reprise de ces relations, éventuellement aux dépens de la réalité des faits et de la justice (voir *Billets* n° 306 d'avril 2021 et *Billets* n° 307 de mai 2021).

Face à un Kagame qu'il admire, et qui lui a épargné de transformer sa visite au Rwanda en voyage à Cannossa, on voit mal comment le président français aurait pu aborder la question des violations des droits humains régulièrement rapportées par les ONG. Dix jours plus tôt, Paris n'avait pas non plus protesté quand Kagame avait déclaré, contre toute

évidence, « *qu'il n'y a pas eu de crimes à l'est du Congo* », commis par les troupes rwandaises (France 24 et RFI, 17/05/2021). Une affirmation qui a suscité une indignation justifiée en République démocratique du Congo.

Faire toute la lumière

Cette visite au Rwanda a eu un large écho en France. Tous les partis politiques ont pris position, reprenant *a minima* la position officielle exprimée par Macron, à l'exception du PS et du RN qui se retrouvent à être les deux seules formations politiques à défendre encore la politique menée au Rwanda. La reconnaissance de l'implication de la France dans le génocide des Tutsis est une avancée importante, car elle déplace le débat. Désormais, il est reconnu officiellement que la France a eu un rôle négatif, et la question consiste maintenant à déterminer l'ampleur de ce rôle et à voir s'il s'agit de complicité.

Car comme le prouvent les archives et le rapport Duclert, les déicideurs étaient informés de manière

détaillée et en temps réel de la réalité des massacres commis au Rwanda ; ils contrôlaient correctement leurs ambassadeurs et leurs troupes, qui chacun de leur côté ont appliqué la politique française de soutien aux extrémistes hutus et à leur armée. Les documents cités par le rapport Duclert ont été rendus accessibles aux Archives Nationales de Pierrefitte. Ils sont déjà consultés par quelques chercheurs. Le matériau rendu accessible contient de nombreuses informations qui n'ont pas été exploitées par la commission. Or elles touchent à l'attentat du 6 avril 1994, aux livraisons d'armes, aux militaires restés sur place ou encore à la fuite des génocidaires, sujets insuffisamment explorés qui pourraient incriminer directement les responsables français de l'époque.

Une nouvelle page se tourne dans le travail de recherche sur la complicité de la France dans le génocide des Tutsis du Rwanda en 1994. Le point d'interrogation imposé par l'éditeur à François-Xavier Verschave en 1994 sur le titre de son ouvrage, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, va maintenant pouvoir être enlevé.